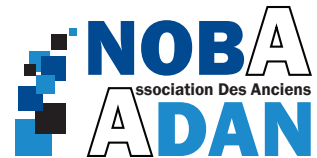




NSPA OLD BOYS ASSOCIATION
ASSOCIATION DES ANCIENS NSPA



NSPA OLD BOYS ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIENS NSPA

Minutes of the General Assembly

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

14/10/2013



www.noba-adan.net

oldboys@noba-adan.net

NOBA's EXECUTIVE COMMITTEE 2013 / COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ADAN 2013

Chairman — Président	Olivier Guidetti +352 300055	
Vice-Chairman — Vice-Président	Alfred Voss +352 306078 — Fortunato Iaconelli +352 399854	 
Secretary — Secrétaire	Isabelle Warschburger +352 691 203 204	
Treasurer — Trésorier	Jean-Marie Séleck +32 63 22 20 47	
Members — Membres	Danielle Degrotte Christiane Baretti-Maghe Mariette Toussaint — Tim Crosby Marc Maisch — Marc Heiderscheid Michel Saudrais	      
Consultants — Consultants	Rüdiger Gerber Berg Jos	 

Minutes of the of the NSPA Old Boys General Assembly held on the 14.10.2013

1. Opening of the General Assembly by the Chairman

The Chairman opened the meeting and welcomed the participants to the General Assembly.

He further introduced the guests :

Mr. C. Rose, NSPA Chief of Staff ;

Mrs. D. Ashley, NSPA Human Resources Executive ;

Mr. M. Holzschuh and H. Hassink, Chairman/Vice-chairman of the NSPA Staff Association ;

Mr. R. Moriau Chairman of the Confederation ;

Mr. F. Bülling, Member of the Confederation ;

Mr. S. Potter, Executive Secretary AAPOCAD ;

Mr. P. Emmett, Chairman ARO ;

Ms. M. Mansouri, ALLIANZ representative ;

2. Approval of the agenda

The agenda was approved.

3. Address by the NSPA Chief of Staff, C. ROSE

In his presentation, specially prepared for us, Mr C ROSE reminded us of the Agency's current activities then looked forward to the future of the Agency until 2016.

The reform undertaken by the General Manager, Mr M LYDEN, over the past 18 months continues actively. The declared objective is the improvement of all of the Agency's capacities; first, in the traditional activities which we know and then in the integration of the two external (for the moment) Agencies, and finally in broadening the scope of its capabilities to include new activities for the benefit of its Alliance customers.

Following a first consolidation phase, begun in 2012, the Agency finds itself today in phase II, rationalisation, intended, in 2014, to achieve its vocation as NATO's Procurement Agency, as defined at the 2010 Lisbon summit. Finally, phase III will be that of optimisation and geographical integration, foreseen for 2016.



The NSPA is 1197 staff members drawn from 21 of NATO's member nations and located in 13 of the Alliances nations.

The NSPA is composed of three Operational Units (OUs) :

1. CEPS : *Central Europe Pipeline System* ;
2. NAM : *NATO Airlift Management* ;
3. *Logistics Operations (LO)* ;

The support functions remain as we know them – Procurement, Finance, Human Resources and Information Technology.

The Chief of Staff clarified the reorganisation of the "Programmes", The LOs. This is how the following Programmes will be combined during the period 2013-2015 :

1. H, LE, LR, LP will become : « Communication, Air and Missile Defence, Programme » ;
2. LG, LZ will become : « General and Cooperative Services Programme" ;
3. LA, LN will become : " Aircraft Services and Support Programme" ;
4. LL, LO will become : "Operations Planning Office, Operations Support Programme" ;
5. LM, LW; LS, SOC : no change ;

For each of these new and current programmes the Chief of Staff (COS) gave statistical information concerning on the one hand, current activities, and on the other, forecasts for new missions and activities.

This concluded the presentation.

4. Activity report by the Chairman of the NOBA, O. GUIDETTI

Dear Colleagues and Friends,

I thank you all for your presence and for the time you devote to our Annual General Meeting.

I propose a minute's silence in memory of those of our colleagues departed since our last meeting.

The elected Committee, gathered around me, has achieved its mission of rallying and of informing Agency retired staff who joined the Association at the time of leaving or, in certain cases, later.

I will speak about: the life of the Association, the Confederation, relations with the NSPA's Management and NSA-L. And about NATO agenda topics, such as the Retired Medical Claim Fund (more commonly referred to as the RMCF) and also the salary adjustment method of the Coordinated Committee on Remunerations and finally about the elections and the prospects for the future.

The Committee met monthly, sometimes more, throughout the year. Committee members' diligence is reasonable. The work performed is important. In May and June the Committee was confronted with the death of Fred GROENENDIJK (to whom we have just paid tribute), treasurer and also database manager and webmaster; almost simultaneously the Secretary, Jean-Claude LELOIR, resigned from his post for personal reasons. These posts, essential in the life of an Association, were rapidly filled, selflessly by two volunteers: Jean SELECK and Isabelle WARSCHBURGER. Jean dived, with courage and insight, into his new functions with the delicate responsibility of bringing the accounts up to date, which had been brutally interrupted. Fortunately Nino IACONELLI and the Confederation accountant (Erwig MARQUENIE) were able to help him. In the same way, Isabelle found herself confronted with the twin tasks of taking over the secretariat left vacant by the departure of J-C LELOIR and diving into the mysteries of a database designed and implemented by someone else and, because of the circumstances, without any guidance. There remains the management of our abandoned website. We are on the point of finding a solution to render this indispensable means of communication rapidly operational.

I take this opportunity to request that you make known your email address or your new address (if not already done). That brings me to speak about our journal, the Echo. We foresee the publication of the next issue before Christmas.



Relations with the Confederation are excellent, our Chairman, Robert MORIAU will talk about this in a moment. I draw to your attention the work accomplished by the Confederation Committee, notably in the important on-going topics: the management of the Retired staff Medical Coverage Fund, monitoring the development of the Group

Insurance at the NATO level, the chief of which, Mr Falko BÜLLING, is present and is able to answer your questions. Ms Manahel MANSOURI is his privileged counterpart at ALLIANZ, our insurer and manager. Finally, we come to the on-going work in the Coordinated Committee on Remunerations where AAPOCAD is our representative. Mr Stephen POTTER knows perfectly the on-going topics.

I would like to emphasise our privileged relations with the Agency Staff Association and beyond the Confederation of Staff Association Committees and Staff Associations. It is to them that we owe our 2013 salary adjustment. It fought with pugnacity and the help of lawyers to force the Secretary General to implement the CCR recommendations. I take this opportunity to thank Marc HOLZSCHUH and Helmut HASSINK for their unfailing support to our Association, notably to me who represents it. We thank the NSA-L for offering the midday aperitif. Agency management supports our activities through the provision of necessary rooms and materials. In addition it always accepts our requests for meetings, whether it be with the General Manager, Mr Mike LYDEN, Mr C ROSE in his new role as Chief of Staff as well as with Mrs Dinah ASHLEY, Director of Human Resources, who came and attended one of our Committee meetings for more than an hour. Finally Mr Yves CHANDELON, who in spite of health problems, was able to provide his audit report on time. We send him our best wishes for a full recovery. I thank our authorities for their benevolence towards former staff who built the Agency as Mr Mike LYDEN reminded us here in 2012.

For next year we would like to see a full Committee, which is fifteen members, at the moment we are eleven. Following the April election I am happy to welcome Mr Marc MAISCH. On this subject, I introduce to you Mariette TOUSSAINT, formerly of PP, who the Committee has co-opted at the end of her career at Clearstream. May we vote, by a show of hands, the confirmation of her mandate? Yes, well thank you and congratulations to Mariette, welcome. Here we are at twelve, there remain three vacant places. If any of you would like to join us, let me know. We hope that next year we will be even better organized to allow us to be more present through the journal, the website and by email.

Finally, I thank Committee members for their efforts and more particularly, Isabelle and Jean.

Olivier GUIDETTI
Chairman

5. Report by the treasurer, Jean-Marie SÉLECK

In introducing his audit report of the 2012 NOBA accounts Mr Yves Chandelon made the following remark: "Following the death of the former treasurer and due to the impossibility of finding certain documents previously in his possession, the accounts have been completely reconstructed on the basis of bits and pieces available such as bank statements and earlier audit certificates. This task was performed by the new treasurer, with the support of Mr Nino Iaconelli in coordination with me for technical questions, as well as for the accounting methodology adopted".

The treasurer Mr Jean-Marie Séleck, following Mr Yves Chandelon's introduction, said that he was prepared to answer possible questions on the accounts and he thanked Mr Yves Chandelon for his assistance and the certification of the accounts. The 2012 accounts were approved by the General Assembly and the treasurer was discharged.

6. Discharge of the Executive Committee

The General Assembly granted discharge to the Executive Committee as there were no questions.

7. Address by the Chairman of the Confederation, R. MORIAU

The Chairman thanked NSPA Old Boys Association for his invitation to the Annual General Assembly and the meal to follow. His message was not particularly optimistic in the light of NATO's agenda and that of the Coordination Committee on Remunerations (CCR), whose decisions are rarely in our favour.

1) Reform of the Appeals Board

On 1 July 2013 the Appeals Board was replaced by the "Administrative Tribunal". Since then, this new legal body has met only once. We do not yet know the outcome of its discussions. The new procedure has been the subject of an update of the CPR, from which it is noted that legal protection of NATO staff remains at two levels. Therefore Administrative Tribunal decisions are not subject to appeal. No opening up to collective complaints. As a result, it is impossible for Associations to submit cases of common interest. NATO is lagging behind certain other International Organisations, notably the UN, and worse, behind national legislations.

2) Tax Adjustment

Two nations (Belgium and France) wish to address the topic of a review of the regulatory measures of the tax adjustment. They are proposing first its suppression for those in the NATO Defined Contribution Pension Scheme, and then for those in the Coordinated Pension Scheme, beginning with future retirees and ultimately to impose it on us in the future.

3) Retired Medical Claim Fund (RMCF)

Created on 1 January 2001, the Fund finances our medical protection. By definition the subscriptions must cover expenses. Now, given the increasing number of pensioners or other entitled persons, this recovery of funds will be assured, according to mathematical forecasts, only until 2018. At that date receipts will become less than expenses. Without prior action the fund would be exhausted by 2032. The Administration does not consider the management of the Fund as its highest priority. Our Confederation and our active colleagues request that the Administration opens discussions rapidly to ensure the sustainability of the Fund. We are following this affair very closely.

4) Affordability Clause

This disposition (CPR, Annex II, Chapter VI, Article 8), authorises the Secretary General not to apply, under certain conditions, the recommendations (salary adjustment – positive or negative) of the Coordinated Committee on Remunerations. Our nations would like to amend the text by imposing justifications intended to not apply increases. This would be the end of our annual adjustments, which, it should be noted, are limited to the maintenance only of our purchasing power.

5) Allianz World wide Care (AWC)

Pensioners should direct their efforts to the reimbursement procedures. Indeed it is in the interest of each and every one of us to first request reimbursement from the national Social Security System (if covered) and then from Allianz. This procedure provides a double advantage, on the one hand a reimbursement of 100% and, on the other, to avoid withdrawal of expenses from the Fund (RMCF).

6) Joint Consultative Board (JCB)

A consultation body established between the Administration and the two Confederations. It has appeared over more than the last twenty-four months that the Representatives of our nations demonstrate more and more interest in the day to day management of NATO. The committee of the Confederation of Staff Associations has therefore proposed that the nations be invited as observers at

JCB meetings. For the moment, this submission has not been accepted. Since last spring the Confederation of Staff Associations has therefore decided to no longer take its place at the JCB. The consultation established in the CPR is therefore interrupted. We hope that a solution will be found in December.

7) General discontent

Throughout 2012/2013 the staff and pensioners Associations have demonstrated their concern over decisions taken or to be taken (unilaterally) by the Coordinated Committee as well as by NATO. This concern has been expressed twice: in Paris at the OCDE on 28 November 2012 and in Brussels at NATO on 3 December 2012. This pessimistic atmosphere is unfortunately not improving.

8) Absence of dialogue

The remarkable ignorance of our authorities manifests itself through the silence that follows whenever we solicit the attention of the Secretary General or the Executive Management. Indeed, there is no reaction. Just to say where we are in the Social Dialogue !

9) Reorganisation of the Confederation

The Confederation Committee has decided to update the rules and their way of working. Topics under study are: budget restructuring, creation of a new membership card for all of us, creation of regional delegations (as there are in other Associations).

10) Conclusion

We note a reduction of our rights with respect to our pensions as well as with respect to our medical protection. Our confidence in the Administration is only a memory; this year has not been good for retired staff and even worse for our colleagues still at work.

The Confederation will do everything to resume dialogue and look for solutions in the face of NATO reorganisation, in the interest of our community and that of the Alliance.

8. Address by the Executive Secretary AAPOCAD, S. POTTER

I would like to thank the Old Boys very much for having invited a representative of AAPOCAD to participate in this Assembly. We believe strongly that pensioners of the Coordinated Organisations should belong both to AAPOCAD - to defend their interests regarding Coordinated matters, and notably of course their pensions - and to their individual "local" association - to handle the range of questions which may arise in

relation to a pensioner's former organisation. Previous speakers have already outlined the likely evolution of our pensions and conditions. I will just pick up a few points :

As regards the adjustment of salaries (and therefore pensions) on 1st January 2014, the official "method" yields a decline in real terms (corrected for inflation) of 1.8%. This is in fact the seventh time in the past eight years that the method has delivered a negative result, and provides ample evidence that international civil servants have been taking their share of the unfavourable economic times. For staff and pensioners in many countries, including France, Belgium and Luxembourg.

France and Belgium are seeking to keep abolition or erosion of the tax adjustment on the agenda, though few other countries appear interested. It is important for all of us involved in the associations to repeat on every appropriate occasion that this "adjustment" is not some kind of bonus graciously accorded by the member states, but an integral part of the pension regime, agreed to after several years of tough negotiations. The legal position of those already drawing pensions under the coordinated scheme.

The so-called "reform" of allowances demonstrates how badly the Coordination system is working. After two years of discussion, crucial aspects are still unclear. The main proposal of interest to pensioners is probably that the household allowance would be abolished, and replaced by a "basic family allowance" which would in most cases be lower and which would taper off to zero rather rapidly. But after a further three days of meetings in September, there were still no answers to the crucial questions.

9. Address by the NSPA Staff Association representatives

1) Salary adjustment 2013

- ⊙ The results of the adjustment methodology for 2014 show a negative adjustment for Belgium and Luxembourg of - 0.3%. It should be noted that the adjustment is negative in 10 countries and positive in 5 whilst there is no change for the US.
- ⊙ The budgetary impact of this adjustment is estimated at +/- one million euros.
- ⊙ We are looking forward to see whether NATO Council will invoke the affordability clause for 2014.

2) RMCF

- ⊙ Until 2001 : a staff member, older than 55 years and having contributed at least 10 years, was entitled to continued coverage after retirement.

- ⦿ As this solution was no longer viable the RMCF was created in 2001.

The RMCF is financed by active staff and by NATO. Today there are more or less 218 million euros capital in that fund. In accordance with an actuarial study, this capital will continue to increase until 2018. Thereafter the expenditure will be higher than the incomes and the fund is expected to be depleted by 2030.

- ⦿ In accordance with the CPR, retirees above the age of 65, after 25 years of contribution and recruited before 2001, when fulfilling all these conditions required are entitled to continued coverage without any further payable contribution. It should be noted that the CPR does not mention the level of this coverage.
- ⦿ The confederation of active staff therefore invites all retirees to consider contributing as well to the RMCF.

3. Review of ALLOWANCES

- ⦿ We have been informed that the CCR has not yet decided whether the reviewed allowances are only applicable to new staff members.

Mr Olivier GUIDETTI thanked the speaker for having responded to his invitation. Although improvised, his intervention had been followed with great interest.

10. Address by the ALLIANZ representative, M. MANSOURI

Ms. M. Mansouri presented statistics on the current situation. This presentation will be published on the NOBA Website (www.noba-adan.net).

11. Closing of the Assembly.

Before closing the General Assembly the Chairman expressed his thanks to the audience and as there were no additional questions he invited the participants to the lunch. Then he wished them a safe journey home and expressed his desire to see everybody again for the next years' General Assembly, which will take place on October 2014. Finally he closed the Assembly.

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens NSPA 14.10.2013

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

Le Président a ouvert la réunion et à prononcer un mot de bienvenue aux participants de l'Assemblée Générale.

Par après il a présenté les invités :

- M. C. Rose, NSPA Chef d'État-Major ;
- Mme D. Ashley, NSPA Exécutif des Ressources humaines ;
- M. M. Holzschuh and H. Hassink, Président/Vice-Président NSPA APN ;
- M. R. Moriau Président de la Confédération ;
- M. F. Bülling, Membre de la Confédération ;
- M. S. Potter, Secrétaire Exécutif AAPOCAD ;
- M. P. Emmett, Président ARO ;
- Mme M. Mansouri, Représentante ALLIANZ ;

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3. Allocution par le NSPA Chef d'État-Major, C. ROSE

Dans sa présentation spécialement préparée à notre intention, M. C. ROSE rappelle les activités présentes de l'Agence, puis oriente son exposé sur l'avenir de l'Agence à 2016.

La réforme engagée depuis plus de 18 mois par le Directeur Général, Monsieur M. LYDEN, se poursuit activement. L'objectif déclaré est l'amélioration de l'ensemble des capacités de l'Agence. D'abord dans ses domaines traditionnels que nous connaissons. Ensuite en achevant l'intégration des deux Agences extérieures (pour le moment), et enfin en élargissant son champ de compétences vers de nouvelles activités en faveur de ses clients de l'Alliance.

Après une première phase de consolidation débutée en 2012, l'Agence se trouve aujourd'hui en phase II de rationalisation destinée à activer, dès 2014, sa vocation définie au Sommet de Lisbonne de 2010, d'Agence d'Achats de l'OTAN. Enfin la phase III, sera celle d'optimisation et d'intégration géographique, prévue pour 2016.

La NSPA c'est 1.197 agents originaires de 21 pays de l'OTAN, et implantée dans 13 pays de l'Alliance.

La NSPA compte trois Unités Opérationnelles (U.O) :

1. CEPS : Bureau du Programme du Réseau d'Oléoduc en Centre Europe. (*Central Europe Pipeline System*) ;
2. NAM : Bureau du Programme OTAN de Gestion du Transport Aérien. (*NATO Airlift Management*) ;
3. Opérations Logistiques (O.L) (*Logistics Operations*) ;

Les fonctions de soutien demeurent celles que nous connaissons Achats, Finance, Ressources humaines, et Techniques de l'Information.

Le Chef d'État Major précise la réorganisation des « Programmes » des O.L. C'est ainsi que les programmes suivants seront réunis entre 2013 et 2015 :

1. H, LE, LR, LP deviendront : « Communication, Air and Missile Defence, Programme » ;
2. LG, LZ deviendront : « General and Cooperative Services Programme » ;
3. LA, LN deviendront: « Aircraft Services and Support Programme » ;
4. LL, LO deviendront : « Operations Planning Office, Operations Support Programme » ;
5. LM, LW; LS, SOC sans changement ;

Pour chacun de ces nouveaux et actuels Programmes, le Chef d'État Major (CEM) fournis des informations statistiques concernant d'une part les affaires en cours et d'autre part des projections pour les nouvelles missions et activités

Ainsi se conclue la présentation.

4. Rapport des activités par le Président, O. GUIDETTI

Chers collègues et amis,

Je vous remercie de votre présence et du temps que vous consacrez à notre Assemblée Générale annuelle.

Je vous propose une minute de silence à la mémoire de nos collègues disparus depuis notre dernière réunion.

Le Comité, élu et réuni autour de moi, a accompli sa mission de rassemblement et d'information des retraités de l'Agence qui ont adhéré à l'Association lors de leur départ, ou plus tard pour certains.

Je parlerai de la vie de l'Association, de la Confédération, des relations avec la Direction et l'APCN-L de la NSPA. Des sujets à l'ordre du jour avec l'OTAN, tel le Fonds de couverture médicale des Agents à la retraite (plus communément appelé le RMCF « Retired Medical Claim Fund/Fonds de Couverture Médicale des Agents à la Retraite »), et aussi la méthode de l'ajustement des rémunérations avec le Comité Coordonné sur les Rémunérations ; enfin les élections et les perspectives d'avenir.

Le Comité s'est réuni mensuellement, voir plus, tout au long de l'année. L'assiduité des membres est correcte. Le travail accompli est important. Le Comité a fait face entre mai et juin au décès de Fred GROENENDIJK (auquel nous venons de rendre hommage) trésorier et aussi gestionnaire de la base de données et du site : presque simultanément, le secrétaire, Jean-Claude LELOIR a quitté ses fonctions pour raisons personnelles. Ces postes essentiels dans la vie d'une association ont été rapidement pourvus par deux volontaires remplis d'abnégation : Jean-Marie SÉLECK et Isabelle WARSCHBURGER. Jean s'est plongé avec courage et perspicacité dans ses nouvelles fonctions avec la délicate responsabilité de mettre à jour les comptes laissés brutalement en suspens. Nino et le comptable de la Confédération (Erwig MARQUENIE) l'ont heureusement bien aidé. De la même façon, Isabelle s'est trouvée confrontée au double travail de reprendre en main le secrétariat laissé vacant par le départ de J.C Leloir, et entrer dans les arcanes d'une base de données imaginée et mise en œuvre par un autre et par la force des choses, sans aucune consigne. Reste encore la gestion de notre site internet à l'abandon. Nous sommes sur le point de trouver une solution, pour rendre rapidement opérationnel cet indispensable moyen de communication. Je profite de l'occasion pour vous demander de bien vouloir faire connaître votre adresse email ou votre nouvelle adresse (si ce n'est déjà fait). Cela m'amène à parler de notre journal l'Écho. Nous envisageons la publication de la prochaine édition avant Noël.

Les relations avec la Confédération sont excellentes, notre Président Monsieur Robert MORIAU vous en parlera dans un instant. J'attire votre attention sur le travail accompli par le Comité de la Confédération, notamment sur les importants dossiers à l'ordre du

jour: la gestion du « Fonds de couverture médicale des Agents à la retraite » le suivi de l'évolution de l'assurance groupe au niveau de l'OTAN, dont son responsable Monsieur Falko BÜLLING se trouve ici et à qui vous pourrez poser des questions. Madame Manahel MANSOURI est sa correspondante privilégiée vers Allianz, notre assureur et gestionnaire. Enfin les travaux en cours au Comité Coordonné des Rémunérations à Paris dont l'AAPOCAD est notre représentant. Monsieur Stephen POTTER connaît parfaitement les sujets en cours.

Je souhaite souligner nos relations privilégiées avec l'Association des personnels de l'Agence et au-delà avec la Confédération des Comités de Personnels des Associations des Personnels. C'est à cette Confédération que nous devons l'ajustement 2013 de nos rémunérations. Elle se sera battue avec pugnacité et avocats interposés pour contraindre le Secrétaire Général à mettre en œuvre les recommandations du CCR. Je saisis cette occasion pour remercier Marc HOLZSCHUH et Helmut HASSINK de leur soutien infailible envers notre Association notamment moi-même qui la représente. Nous remercions l'APCN-L de l'apéritif qu'elle nous offrira à midi. La Direction de l'Agence s'intéresse à nos activités en fournissant le soutien immobilier et matériel nécessaire. Qui plus est, elle accepte toujours avec respect nos demandes d'audiences, aussi bien le Directeur Général, Monsieur Mike LYDEN, que Monsieur Chris ROSE dans ses nouvelles fonctions de Chef d'État Major, ainsi que Madame Dinah ASHLEY Directeur des Ressources Humaines, venue assister pendant plus d'une heure à une réunion du Comité. Enfin Monsieur Yves CHANDELON, qui malgré ses problèmes de santé a fourni son rapport d'Audit dans les délais. Nous lui adressons tous nos vœux de bon rétablissement. Je remercie nos autorités de leur bienveillance vis-à-vis des anciens qui ont construit cette Agence ainsi que l'avait rappelé Monsieur LYDEN ici même en 2012.

Pour l'an prochain, nous souhaiterions voir notre Comité au complet soit quinze membres, pour le moment arrêté à onze. Après les élections d'avril, je suis heureux de saluer Marc MAISCH. À ce sujet, je vous présente Mariette TOUSSAINT, ancienne de PP, que le Comité vient de coopter à l'issue de sa carrière chez Clearstream. Pouvons-nous voter à main levée pour la confirmation de son mandat ? Oui. Bien merci et félicitations à Mariette bienvenue. Nous voilà donc douze, reste trois places vacantes. Si certains d'entre vous aimait nous rejoindre, faites-le-moi savoir. Nous espérons que l'an prochain nous aurons une organisation encore meilleure pour nous permettre d'être plus présents chez vous par le journal, le site, et courrier électronique. Enfin, je remercie de leurs signalés efforts les membres du Comité et tout particulièrement Isabelle et Jean.

Olivier GUIDETTI
Président

5. Rapport du Trésorier, Jean-Marie SÉLECK

M. Yves Chandelon en introduisant son rapport d'audit sur le compte de la NOBA pour l'année 2012 a fait la remarque suivante : « Suite au décès de l'ancien trésorier de l'Association et à l'impossibilité de retrouver un certain nombre de documents en sa possession, la comptabilité a été entièrement reconstruite sur base des éléments disponibles, comme de l'historique des comptes bancaires et des certificats d'audit émis pour les exercices précédents. Ce travail a été fait par le nouveau trésorier avec le soutien de M. Nino Iaconelli en coordination avec moi-même pour les questions techniques, comme pour la méthodologie comptable adoptée ».

Le trésorier M. Jean-Marie Séleck, après l'introduction de M. Yves Chandelon, a dit qu'il était prêt à répondre aux éventuelles questions sur les comptes et il a remercié M. Yves Chandelon pour l'aide et la certification des comptes. Les comptes de l'année 2012 ont été approuvés par l'Assemblée Générale et le Trésorier a obtenu sa décharge.

6. Décharge du Comité Exécutif sur les activités 2012

L'assemblée générale a accordé sa décharge au Comité Exécutif étant donné qu'il n'y avait pas de questions.

7. Allocution par le Président de la Confédération, R. MORIAU

Le Président remercie l'Association des Anciens de la NSPA de son invitation à l'Assemblée Générale annuelle et au repas qui suivra. Son message n'est pas particulièrement optimiste face aux nombreux sujets à l'ordre du jour de l'OTAN et du Comité Coordonné des Rémunérations (CCR), rarement en notre faveur.

1) Réforme de la Commission de Recours

Le 1^{er} juillet 2013, la Commission de Recours a été remplacée par le « Tribunal Administratif ». Depuis cette date cette nouvelle Instance juridique s'est réunie une seule fois. Nous ne connaissons pas encore les attendus de ses décisions. La nouvelle procédure a fait l'objet d'une mise à jour du RPC, de laquelle il faut retenir que la protection juridique des personnels de l'OTAN demeure à deux niveaux. Les décisions du Tribunal Administratif restent donc sans appel. Pas d'ouverture vers des réclamations collectives. Impossible, en conséquence, aux Associations de soumettre un cas d'intérêt commun. L'OTAN se trouve en retrait par rapport à certaines autres Organisations Internationales notamment l'ONU et plus grave par rapport à nos législations nationales.

2) Ajustement fiscal

Deux pays (Belgique et France) souhaitent inscrire à l'ordre du jour une révision des dispositions réglementaires de l'Ajustement fiscal. Ils proposent sa suppression d'abord, aux personnels relevant du Régime de Pensions à Cotisations Définies de l'OTAN, ensuite à ceux sous le régime de Pensions Coordonnées, en commençant par les futurs retraités, pour éventuellement nous l'imposer à l'avenir.

3) Fonds de Couverture Médicale des Agents à la Retraite (RMCF)

Crée le 1^{er} janvier 2001, il finance notre protection médicale. Par définition, les cotisations doivent couvrir les dépenses, or compte tenu du nombre croissant des retraités ou ayant droits, ce recouvrement ne sera assuré, d'après les projections mathématiques, que jusqu'en 2018. À cette date les recettes deviendraient inférieures aux dépenses. Sans actions préalables, le Fonds serait épuisé à l'horizon 2032. L'Administration ne place pas la gestion du Fonds en tête de ses préoccupations. Notre Confédération et nos camarades en activités demandent que l'Administration ouvre la concertation pour envisager rapidement la pérennisation du Fonds. Nous veillons tout particulièrement à cette affaire.

4) Clause de Faisabilité

Cette disposition (RPC, Annexe II, Chapitre VI, Article 8), autorise le Secrétaire Général à ne pas appliquer, sous certaines conditions, les recommandations (ajustement des rémunérations - positif ou négatif) du Comité Coordonné des Rémunérations. Nos Pays souhaitent amender le texte en imposant des justifications destinées à ne pas appliquer les augmentations. Ce serait la fin de nos ajustements annuels, lesquels, il faut le noter, se limitent maintenant au maintien (et encore) de notre pouvoir d'achat.

5) Allianz World Wide Care (AWC)

Les retraités doivent porter leurs efforts sur les procédures de remboursement. En effet, il va de l'intérêt de tout et chacun de demander le remboursement d'abord à la Caisse de Sécurité Sociale de son pays (si l'on en est titulaire) et ensuite à Allianz. Cette procédure donne le double avantage, d'une part d'un remboursement à 100% et d'autre part éviter les dépenses ponctionnées sur le Fonds (RMCF).

6) Comité Mixte de Consultation (JCB)

Instance de consultation instituée entre les Administrations et les deux Confédérations. Il est apparu depuis plus de vingt-quatre mois que les Représentants de nos Pays manifestent de plus en plus d'intérêt à la gestion quotidienne de l'OTAN. Le Comité de la Confédération des personnels a proposé que les Pays soient donc invités en observateurs aux réunions du JCB. Pour le moment cette suggestion n'a pas été acceptée. Depuis le Printemps dernier, la Confédération des Personnels a donc décidé de ne plus siéger au JCB. La concertation instituée par le RPC est donc interrompue. Nous espérons que cette situation trouvera une solution en Décembre.

7) Mécontentement général

Tout au long des années 2012/2013 les Associations de Personnels et de Retraités ont manifesté leur inquiétude quant aux décisions prises où à prendre (unilatéralement) aussi bien par le Comité Coordonné qu'à l'OTAN. Cette inquiétude s'est matérialisée à deux reprises : à Paris au Siège de l'OCDE le 28 novembre 2012 et à Bruxelles au Siège de l'OTAN le 3 décembre 2012. Cette atmosphère pessimiste ne s'améliore malheureusement pas.

8) Dialogue inexistant

L'ignorance remarquable de nos autorités se manifeste par le mutisme qu'elles montrent lors de nos sollicitations au Secrétaire Générale ou à la Gestion Exécutive. En effet, aucune suite n'est donnée. C'est dire où nous en sommes dans le Dialogue Social !

9) Réorganisation de la Confédération

Le Comité de la Confédération a décidé de rafraîchir le règlement et sa façon de travailler. Les sujets à l'étude concernent : la restructuration du budget, la création d'une carte de membre pour nous tous, la création de Délégations Régionales (comme cela existe chez les autres Associations).

10) Conclusion

Nous constatons la réduction de nos droits tant sur nos pensions que sur la protection santé. Notre confiance dans l'Administration n'est plus qu'un souvenir,

cette année n'a pas été bonne pour les Anciens et plus pénible encore pour nos camarades en « activité ».

La Confédération fera tout pour renouer le dialogue et rechercher des solutions par rapport à la réorganisation de l'OTAN, dans l'intérêt de notre communauté et celui de notre Alliance.

8. Allocution par le Secrétaire Exécutif AAPOCAD, S. POTTER

Commentaires de Stephen POTTER au cours de l'AG des Anciens de la NSPA.

J'aimerais sincèrement remercier les Anciens de la NSPA d'avoir invité un représentant de l'AAPOCAD à participer à cette Assemblée Générale. Nous sommes intimement convaincus qu'il est indispensable que les retraités des Organisations Coordonnées soient non seulement membres de l'AAPOCAD – pour défendre leurs intérêts et leurs pensions au titre de la Coordination, mais aussi de leur Association « locale », qui de son côté prend en charge les relations avec leur Organisation d'origine. Les précédents orateurs n'ont pas manqué de souligner les attaques portées au régime des pensions coordonnées. J'en relèverai certaines qui me paraissent essentielles :

S'agissant de l'ajustement des rémunérations (et par conséquent des pensions) au 1^{er} janvier 2014, « la méthode » officielle montre une diminution en termes réels de 1,8% (corrigé de l'inflation). C'est en réalité la septième fois au cours des huit dernières années que cette méthode donne un résultat négatif, et montre, de toute évidence, que les personnels civils internationaux ont largement payé leur tribut à cette douloureuse crise économique. Seules la France et la Belgique insistent pour que le point sur la diminution ou la suppression de l'ajustement fiscal reste à l'ordre du jour du CCR, contrairement aux autres pays qui y montrent peu d'intérêt.

Il convient que nous tous qui sommes impliqués dans les associations, saisissons toutes les opportunités pour répéter que « l'ajustement fiscal » n'est certainement pas un quelconque bonus accordé en son temps par les pays membres, mais bien une disposition réglementaire totalement intégrée au régime de pensions coordonnées, obtenues après des années de très dures négociations. La soi-disant « réforme » des indemnités montre, si besoin était, le fonctionnement vicié de la Coordination. Après plus de deux ans de discussion, de nombreux points restent nébuleux. La proposition majeure d'intérêt pour les retraités, est sans aucun doute 'l'Indemnité de foyer proposée pour suppression au bénéfice d'une « Indemnité familiale de base » qui dans la plupart des cas lui serait inférieure et qui plus est, diminuerait graduellement pour arriver finalement et rapidement à zéro. Mais après plus de trois jours de réunion en septembre dernier, il n'y a toujours pas de réponse substantielle.

9. Allocution par le Président/Vice-Président APN, H.HASSINK M.HOLZSCHUH

1) Ajustement des rémunérations 2013

- ⊙ L'application de la méthode d'ajustement des rémunérations pour 2014 montre un résultat négatif pour la Belgique et le Luxembourg de - 0,3%. Il est noté que cet ajustement est négatif pour dix autres pays et positif pour cinq, alors qu'il n'y a aucun de changement pour les États-Unis d'Amérique.
- ⊙ L'impacte budgétaire de cet ajustement est estimé à ± un million d'Euros.
- ⊙ Nous attendons de savoir si le Conseil de l'OTAN invoquera la « Clause de Faisabilité » pour 2014 ?

2) RMCF (Fonds de Couverture Médicale des Agents à la Retraite)

- ⊙ Jusqu'en 2001, un membre du personnel, ayant atteint l'âge de 55 ans et ayant contribué au moins 10 ans, avait droit à la couverture médicale continuée au moment de son départ à la retraite.
- ⊙ Comme cette solution n'était plus viable à long terme, le RMCF a été créé en 2001. Il faut savoir que le RMCF est financé par les personnels en activité et par l'OTAN. À ce jour, le Fonds est capitalisé à environ 218 Millions d'Euros. En référence à une étude actuarielle, ce capital devrait encore progresser jusqu'en 2018. Après cette date les dépenses (frais médicaux) deviendraient supérieures aux recettes (contributions Personnels/OTAN), en conséquence le Fonds serait épuisé aux alentours de 2030.
- ⊙ En application des dispositions du RPC, les Agents retraités après l'âge de 65 ans, ayant 25 ans de contributions et recrutés avant 2001, bénéficient de l'assurance continuée sans aucune contribution. Il faut cependant noter que le RPC ne fait aucune mention au niveau de couverture.
- ⊙ En conséquence, la Confédération des Comités d'Associations de Personnels (en activité) invite tous les anciens agents à considérer, eux aussi, leur contribution au Fonds (RMCF).

3. Review of ALLOWANCES

- Il souligne que le CCR n'a pas encore décidé si la révision des indemnités ne serait applicable qu'au nouveau personnel.

M. Olivier GUIDETTI, remercie l'orateur d'avoir donné suite à sa proposition. Même improvisée, son intervention vient d'être écoutée avec intérêt.

10. Allocution par la représentante d'ALLIANZ, M. MANSOURI

Mme M. MANSOURI a présenté à l'aide de statistiques la situation actuelle. Cette présentation sera publiée sur le NOBA Website (www.noba-adan.net).

11. Clôture de l'Assemblée Générale

Avant de fermer cette Assemblée Générale, le Président remercie les participants et comme il n'y a pas d'autres questions il invite l'ensemble des participants au déjeuner. Il leur souhaite un bon retour chez eux et espère revoir tout le monde l'an prochain à l'occasion de l'Assemblée Générale fixée en octobre 2014. Finalement il clôture l'Assemblée.

12. This year participants — Participants de cette année

ASHLEY Dinah	KOLENYI Georges
AYAYDIN Numan	KOOP Jürgen
BANG Frank Alexander	LEMOINE Jacques
BARETTI-MAGHE Christiane	MAISCH Marc
BECKER Eduard	MANSOURI Manahel
BEHETS Roger	MATHIEU-MOREAU Yves
BERG Jos	MAURO Furio
BESSE Aimée	MICHEL Francis
BICKENDORF Matthias	MORIAU Robert
BRIZZI W.	MULLER Danielle
BÜLLING Falko	NUESSLE Heidi
CACCLIN Christian, Claudine	ÖZER Ergin
CARIUS Kurt	POTTER Stephen
CAUCHIE Marc Antoine	RAEMDONCK Joseph
COURTNEY-GREEN Peter	RAMILLON-WOLLWERT Jack
DEGROTTE Danielle	REUTER Jeanne
DOGUEREAU André	RIDOSH Walter
DUPONT Romain	ROSE Christopher
EMERINGER Aloyse	SAUDRAIS Michel
EMMETT Peter	SCALONI Evelyne
FERNANDES Antonio	SCHODER Danielle
FEYDER Victor	SÉLECK Jean-Marie
FREDERIC Pierre	STRAUCH-ALESCH Léonie
FRIEDEN Elvire	TAURINO Luigi
FUSSHÖLLER Robert	TEN BRINK Eduard
GASIAUX André	TSHINZA Clément
GOEBEL Rainier	UEBERECKEN Lily
GOFFINET Anne	VAILLANCOURT Eric
GOELLER-FABER Marie-Claire	VAN VLIET Pieter
GRANT Jed	VANDERBEEKEN Robrecht
GUIDETTI Olivier	VOSS Alfred
HEIDERSCHIED Marc	WARSCHBURGER Isabelle
HESSENMÜLLER Egon	WILTGEN Georges
HEYWOOD-FLORING Madeleine	
IACONELLI Nino	
JAMEAU-RENÉE Monique	
JOURDAN Jacques	